



e-sy'

Le numérique scolaire
pour tous

Un cartable
numérique pour
tous les Yvelinois
du **CM1** à la **3^{ème}**



Yvelines
Le Département

yvelines.fr



Qu'est-ce que le cartable numérique ?

UNE TABLETTE TACTILE, SON CLAVIER ET SA COQUE DE PROTECTION



DES LOGICIELS ADAPTÉS À L'ENVIRONNEMENT ÉDUCATIF



L'ACCÈS SÉCURISÉ À INTERNET EN CLASSE ET AU DOMICILE



L'ENSEMBLE DANS UN CADRE MAÎTRISÉ ET SÉCURISÉ

Maîtriser le numérique pour s'offrir toutes les chances de réussite

Parce que la révolution numérique impacte notre vie à tous les niveaux, il est essentiel d'accompagner les enfants dans leur utilisation. Le numérique peut, en effet, devenir un formidable allié dans leur vie personnelle comme professionnelle.

Les indicateurs issus de l'analyse réalisée après un projet pilote d'équipements individuels mobiles dans 17 collèges yvelinois, conjugués aux conclusions de l'étude réalisée par le ministère de l'Éducation nationale sur 5 200 élèves de 5^e et 4^e, ont démontré, sans conteste, la plus-value pédagogique du numérique à l'école et au collège.

Fort de ce constat, le Département des Yvelines a fait du cartable numérique individuel l'un de ses 21 projets de mandat. Il s'agit de faire du numérique scolaire une réalité pour tous les Yvelinois.

e-SY : le numérique scolaire pour tous !

Les Yvelines œuvrent pour un quotidien plus inclusif



Investir dans la prochaine génération pour en faire des citoyens plus éclairés et ancrés dans la société contemporaine.



Agir pour une meilleure inclusion numérique et une plus grande égalité des chances.



Innover dans le numérique pour l'éducation en créant une continuité pédagogique :

- des temps d'apprentissage
- entre l'école et le collège
- en cas de situations exceptionnelles



Faire grandir le rôle de solidarité territoriale auprès des communes pour leurs écoles.



Un projet pensé pour les communes, les intercommunalités et leurs écoles

Pourquoi intégrer les CM1 et CM2 au dispositif e-SY ?

Ces deux classes forment, avec la 6^e, le cycle 3 des apprentissages.

Le projet numérique se construit autour du projet pédagogique, il contribue à former des citoyens éclairés disposant des compétences numériques indispensables à leur parfaite insertion dans la société.

C'est pourquoi le Département soutient ses communes en proposant un équipement identique à l'école et au collège.



« Cette politique, innovante dans son périmètre et son ambition, est à ce jour unique en France, et positionne le Département des Yvelines comme une référence dans le domaine du numérique intégré à l'Éducation. »

Pierre Bédier,
Président du Département des Yvelines



« Nous voulons rendre possible le déploiement du cartable numérique dans tous les établissements scolaires des Yvelines car nous sommes convaincus que cette initiative va dans le sens d'une plus grande solidarité territoriale en matière de numérique éducatif. »

Cécile Dumoulin,
Vice-présidente du Conseil Départemental des Yvelines en charge des collèges et du numérique scolaire

Comment une commune ou une intercommunalité peut-elle s'inscrire dans le projet e-SY ?

Préalable : la commune ou l'intercommunalité déploie le réseau wifi dans ses écoles

Si des travaux sont nécessaires

Si les bâtiments sont conformes pour bénéficier du dispositif sans travaux

Réalisation des travaux en bénéficiant d'une subvention départementale selon le tableau ci-dessous

Bénéficiaire	Par école		
	Taux	Plafond de la dépense subventionnable	Subvention max
Commune de moins de 15 000 habitants (soutien prioritaire) ou écoles situées en QPV, REP, REP+	70 %	35 000€ HT	24 500 € HT
Commune de 15 000 à 40 000 habitants	50 %		17 500 € HT
Commune de plus de 40 000 habitants	30 %		10 500 € HT

DOSSIER À DÉPOSER AVANT LE 31/12/24

1

Convention tripartite Département des Yvelines / commune ou intercommunalité / Seine-et-Yvelines Numérique.

2

Prise en charge à 100% par le Département des cartables numériques pour l'ensemble des établissements scolaires du territoire.

3

Accompagnement des communes et intercommunalités tout au long du projet. Les communes prennent en charge le coût d'entretien et de maintenance.*

4

Mise à disposition des équipements et des logiciels associés pour une durée de 6 ans.

Formation des enseignants.

Pour lutter contre la fracture numérique scolaire, le dispositif soutient en priorité, dans le cadre des travaux de prérequis techniques, les projets des communes de moins de 15 000 habitants et les projets des communes disposant d'écoles situées en Quartier prioritaire de la Politique

de la Ville (QPV) ou inscrites en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP ou REP+). Pour le reste du territoire, le taux de subvention est déterminé en fonction du seuil de population de la commune ou de l'intercommunalité.

* Réparation, maintenance logiciels, cybersécurité, assistance des familles... pour un coût maximum de 60€/an/bénéficiaire.

les 9 raisons d'être e-SY



ÉLÈVES

- ✓ Contribuer à la réussite scolaire
- ✓ Rendre le numérique plus accessible
- ✓ Concrétiser les initiatives éducatives



PARENTS D'ÉLÈVES

- ✓ Suivre plus simplement la scolarité
- ✓ Réduire la fracture numérique
- ✓ Accompagner les familles



PROFESSEURS

- ✓ Dynamiser les méthodes pédagogiques
- ✓ Enseigner avec de nouvelles ressources numériques
- ✓ Personnaliser l'enseignement

130 000

élèves et enseignants
des Yvelines ont accès
au dispositif e-SY



74 000

collégiens et professeurs
des 113 collèges publics,



17 000

collégiens et professeurs
des 23 collèges privés sous contrat,



39 000

écoliers et enseignants de CM1 et CM2
des 537 écoles publiques.

**Un dispositif
déployé entre
2022 et 2028**

e-SY se construit ensemble

Le projet e-SY a été conçu par le Département des Yvelines avec l'Éducation nationale et Seine-et-Yvelines Numérique.



Le ministère participe à la formation des 900 enseignants et personnels éducatifs des établissements adhérents au projet.

Le rôle de l'Éducation nationale est déterminant, chacun s'appropriera et utilisera les équipements mis à disposition par le Département.

2 TYPES DE FORMATIONS



Formation pédagogique générale :

accompagner les enseignants dans les usages de la tablette en classe.



Formation pédagogique disciplinaire :

favoriser les usages numériques en lien avec la ou les disciplines enseignées.



Seine et Yvelines
Numérique
L'innovation au service de tous

L'opérateur numérique des Yvelines pilote le déploiement du projet sur l'ensemble des collèges du territoire et auprès des communes ou intercommunalités souhaitant participer au projet.

Une évaluation permanente du projet sera mise en place et ses résultats seront communiqués régulièrement.



Pour en savoir plus,
contactez-nous

e-sy.commune@sy-numerique.fr
e-sy.college@sy-numerique.fr